



15ème législature

Question N° : 45461	De Mme Marie-France Lorho (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique >commerce et artisanat	Tête d'analyse >Conséquence de l'interdiction potentielle du plomb sur l'artisanat français	Analyse > Conséquence de l'interdiction potentielle du plomb sur l'artisanat français.
Question publiée au JO le : 10/05/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge Mme la ministre de la culture sur les conséquences de certaines dispositions européennes sur l'artisanat français. Conséquence d'une demande de la Suède, l'Union européenne a récemment lancé une consultation publique relative à l'interdiction du plomb au sein des pays de l'UE. Le plomb est un matériau utilisé dans certaines branches de l'artisanat français ; il est notamment essentiel au métier pluri-centenaire des maîtres verriers, concepteurs de vitraux dont le savoir-faire d'exception constitue en soi un patrimoine français et européen inestimable. Avec l'interdiction du plomb, les professionnels de ce secteur devront mettre la clef sous la porte ; de même, la restauration de certains morceaux du patrimoine français deviendra impossible. « En restauration, ça veut dire que tout le patrimoine français, qui représente 60 % des vitraux du monde, est à l'abandon », notait à cet égard un professionnel du domaine. Elle lui demande quelle position va adopter la France sur cette interdiction, qui risque de porter un préjudice irréparable à un savoir-faire particulièrement emblématique du patrimoine national.